

DONCOURT-LÈS-CONFLANS > Entreprise

Un an après son lancement Médi'P@C respire la santé

En avril 2018, Pascaline Cipriano et Christel Brandstaedt plaçaient Médi'P@C en couveuse d'entreprises. Un an plus tard, leur société de gestion administrative orientée vers le monde médical s'annonce toujours aussi prometteuse.

Le siège de la société n'a pas changé depuis l'année dernière. Il se trouve toujours au rez-de-chaussée du domicile doncourtois de Pascaline Cipriano, cofondatrice, avec Christel Brandstaedt, de Médi'P@C.

Le but poursuivi par cette jeune entreprise demeure, lui aussi, identique. Pour faire simple, Médi'P@C se propose de soulager la douleur administrative endurée par les professionnels de santé en libéral.

Enregistrement des ordonnances, cotation des actes, traitement des impayés et des rejets face aux différents organismes payeurs, etc. Autant de souffrance, et de paperasse, qui pèsent parfois - toujours - lourdement sur le quotidien déjà bien chargé des infirmiers et autres kinés.

« Notre savoir-faire, c'est la gestion »

« Au-delà du gain de temps, nous leur offrons surtout une réelle expertise, insiste Pascaline, exemple à l'appui. Une infirmière avait, sur une facturation de 7 000 euros, 3 000 euros qui



Pascaline Cipriano et Christel Brandstaedt croient en la destinée de Médi'P@C, leur bébé, toujours en couveuse d'entreprises.

Photo RL/Jean-Michel CAVALLI

pourraient dans la nature. Elle ne s'en était même pas rendu compte... » Médi'P@C a traqué l'erreur : « Mais nous sommes plus qu'un logiciel de factures, tient toutefois à préciser Christel. Notre savoir-faire, c'est la gestion ».

« Le sentiment d'être utile »

En un an d'existence, la formule a déjà séduit trois cabinets d'infirmiers et deux kinés. Prometteur, mais pas

suffisant, encore, pour sortir du cocon protecteur de la couveuse d'entreprises Pancelor. Ni, accessoirement, pour se rétribuer.

Pas de quoi susciter des regrets chez Pascaline, démissionnaire de son poste de responsable d'affaires dans les télécoms : « J'ai aujourd'hui le sentiment d'être utile. Une impression qui ne m'a jamais habité dans mon précédent métier. »

« Une offre premium »

Les deux fondatrices savent aussi que la niche est prometteuse. Elles tablent d'ailleurs sur deux partenaires récents pour doper leur activité.

Le premier a été noué avec la très jeune start-up memremplacer.com, application qui permet de mettre en relation des praticiens en quête de remplaçants : « Nous proposons également à nos clients d'échanger sur une messagerie dédiée au monde médical. Elle a été créée

par PandaLab et favorise la protection des données, ce qui est la moindre des choses dans le domaine sensible du médical, éclaire Christel. Voilà ce qui nous caractérise : une offre premium ».

Médi'P@C ambitionne désormais d'être au chevet du plus grand nombre de professionnels de santé. Pour info, on recense 240 cabinets d'infirmiers installés sur l'axe Metz-Verdun.

Jean-Michel CAVALLI

RL
LE RÉPUBLICAIN LORRAIN

Le dépôt de presse

GEBUS

RECHERCHE UN(E) VENDEUR-COLPORTEUR DE PRESSE
POUR LE RÉPUBLICAIN-LORRAIN SUR LE SECTEUR DE

AUDUN-LE-ROMAN

Vous souhaitez réaliser une activité indépendante vous apportant un complément de revenu, vous êtes motivé et dynamique.

VOTRE MISSION :

La livraison des journaux, 7 jours sur 7 dès réception.

CONTACTEZ

gebus-presse@wanadoo.fr

03 87 61 98 68



THUMERÉVILLE > Loisirs

Quilles : les gagnants empochent le pactole

Après plusieurs semaines à s'amuser tout en s'affrontant autour des quilles, les joueurs se sont retrouvés pour les rampeaux du concours de quilles organisé par Le Grijolot.

Chez les hommes, Serge Loew s'est vu attribuer le premier prix d'une valeur de 900 €. Fabien Dubuy est arrivé second, André Eddy troisième et Jean-Paul Lefèvre a pris la quatrième place. Ils ont respectivement remporté les lots d'une valeur de 350€, 175€ et



Serge Loew et Francine Ziggotti ont remporté les premiers prix. Photo RL

90 €. Chez les femmes, Francine Ziggotti est arrivée en tête repartant avec un lot d'une valeur de

150€, suivie d'Edwige André (80€), de Mélissa Billiaux (50€) et Marie Demichèle.